



65, rue Lessard
Saint-Jean-de-Matha (Québec) J0k 2S0
Téléphone : 450 886-3867

AVIS PUBLIC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-MATHA
PROVINCE DE QUÉBEC
RÈGLEMENT NUMÉRO 584
AYANT POUR EFFET DE CONSTITUER LE COMITÉ CONSULTATIF EN
ENVIRONNEMENT (CCE)

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné, que lors de sa séance ordinaire tenue le 6 décembre 2021, le conseil municipal de Saint-Jean-de-Matha a adopté le règlement n° 584 ayant pour effet de constituer le comité consultatif en environnement (CCE).

QUE toute personne intéressée peut consulter le règlement n° 584 sur notre site Internet au www.municipalitestjeandematha.qc.ca ou à nos bureaux situés au 65, rue Lessard, Saint-Jean-de-Matha, durant les heures d'ouverture.

QUE ledit règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Jean-de-Matha, Québec, ce 10^e jour du mois de décembre 2021.

Philippe Morin
Directeur général et secrétaire-trésorier